



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Pauvreté La guignolée ne suffit pas

Québec, 6 décembre 2012 – En ce jour de La grande guignolée des médias 2012, et à une semaine du dixième anniversaire de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'interroge sur l'impact réel de la charité dans la lutte contre la pauvreté.

Depuis maintenant 12 ans, le mois de décembre est marqué par La grande guignolée des médias, dont l'objectif est de recueillir des denrées non périssables et des dons en argent pour venir en aide aux personnes en situation de pauvreté. L'an dernier, des milliers de sacs d'épicerie et une somme record de 2,7 millions de dollars ont été récoltés. Si le Collectif ne peut que saluer la générosité des Québécoises, il s'interroge toutefois sur la portée véritable de la charité.

En effet, en 2010, le gouvernement du Québec a évalué à 460 millions de dollars le montant pour garantir à toutes les Québécoises un revenu équivalent à 80 % de la Mesure du panier de consommation (MPC). « Cela signifie qu'il faudrait, chaque année, environ 170 Grandes guignolées des médias pour atteindre non pas le minimum requis pour couvrir leurs besoins de base, mais seulement 80 % de ce minimum. On n'est pas sorti du bois! », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. « La générosité des Québécoises, aussi grande soit-elle, ne pourra jamais venir à bout de la pauvreté. L'élimination de la pauvreté exige une volonté sociale et politique ferme », d'enchaîner M. Petitclerc.

À quelques jours du dixième anniversaire de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le Collectif enjoint aux partis politiques qui siègent à l'Assemblée nationale de travailler conjointement afin de mettre en œuvre des politiques publiques structurantes pour améliorer les conditions de vie des centaines de milliers de personnes en situation de pauvreté.

À noter : le Collectif profitera de la journée anniversaire du 13 décembre pour dresser son propre bilan de l'application de la loi et pour réagir aux interventions des quatre formations politiques interpellées à ce sujet.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca
